



COMITE DIRECTEUR NATIONAL  
150, rue du Faubourg Poissonnière  
5<sup>ème</sup> étage  
75010 PARIS  
CSE05V0  
☎ 01.40.14.01.04 et 01.40.14.23.10

**Madame, Monsieur le Président**  
**AMICALE SPORTIVE ET CULTURELLE**

**CHALLENGE INTER-ASC BASKET-BALL FÉMININ**  
**Saison 2024-2025**

Paris, le 3 septembre 2024

Madame, Monsieur le Président,

La Commission Sport a enregistré l'**engagement de 9 équipes (-1)** pour 9 ASC dans le challenge inter-ASC de BASKET-BALL FÉMININ pour la saison 2024-2025.

Les rencontres (par élimination directe), réparties sur **4 poules**, ont été établies jusqu'au stade des finales régionales.

Les dates butoir sont les suivantes :

**Premier tour à jouer au plus tard le ..... 8 décembre 2024**

**Finales régionales à jouer au plus tard le ..... 16 mars 2025**

**Nous vous remercions de respecter cette date pour le bon déroulement de la compétition.**

Les quatre vainqueurs se retrouveront en demi-finale, par tirage au sort, puis en finale proprement dite. Le lieu et la date de cette phase finale nationale vous seront communiqués ultérieurement.

Les feuilles de matchs devront être adressées au Secrétariat du Comité Directeur National **dès le lendemain de la rencontre** par l'ASC organisatrice. **Le Secrétariat ne traitera les demandes de remboursements de frais qu'en possession de la feuille de match correspondante.**

De plus, nous vous invitons à vous reporter au règlement général des challenges en ce qui concerne la vérification de l'identité des joueuses et vous rappelons que chacune doit être inscrite dans la section sur le site de l'ASC et être en possession d'une pièce d'identité officielle (C.N.I., passeport ou permis de conduire). Chaque ASC présentera le trombinoscope de sa section BASKET FEMININ.

Veuillez croire, Madame, Monsieur le Président, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

PP/La Présidente de la COMMISSION SPORT ET PLEIN AIR  
Frédérique RABIER-ALIOME  
Nadège GRANJOU